

anneau des sciences

DÉBAT PUBLIC



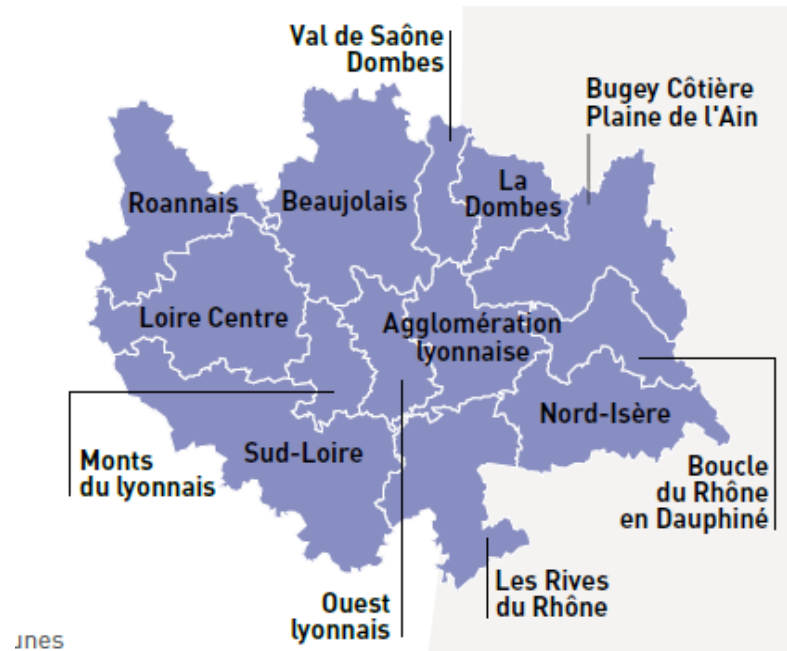
► La place du projet « Anneau des Sciences » dans le SCoT de l'agglomération lyonnaise

Réunion d'approfondissement :
Le projet et son contexte

4 décembre 2012



Le territoire vécu déborde les frontières de l'agglomération



La vision du développement de l'agglomération s'est construite à l'échelle des 3 millions d'habitants et 1.2 millions d'emplois

Le projet d' « Anneau des Sciences » s'inscrit dans l'ambition de la Métropole Lyonnaise de constituer un territoire géographique majeur en Europe



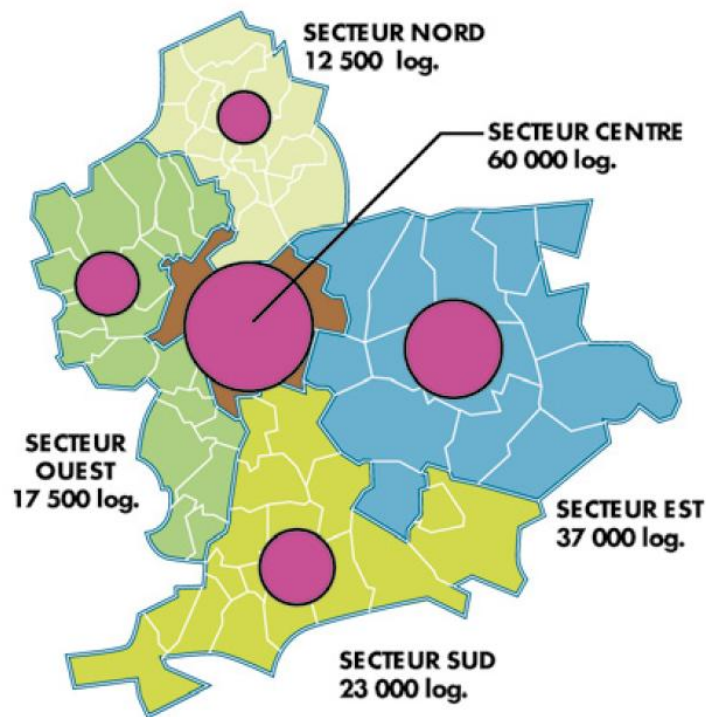
Le projet d'agglomération porté par le SCoT à l'horizon 2030

Le projet d'agglomération affirme clairement son rôle de locomotive de la dynamique métropolitaine

Pour conforter sa fonction de « cœur de chauffe du système métropolitain », le SCoT met en avant le choix d'un développement intense et équilibré, fondé sur une attractivité résidentielle et économique renforcée

■ ■ ■ LES ESPACES À Vocation Économique

Objectifs de production de logements par secteurs (2010-2030)



- Les lieux d'accueil du développement économique
- dans les sites économiques dédiés
 - dans les sites mixtes à dominante économique
- Les équipements logistiques
- équipement intermodal
 - port public

REPÈRES

- 500 : le potentiel en hectares de renouvellement de zones d'activités à l'horizon 2030
- 2 000 : le potentiel supplémentaire en hectares pour accueillir les activités économiques à l'horizon 2030

Une agglomération **accueillante** :
+ 150 000 habitants

Une agglomération **industrielle**
qui entend le rester

Une agglomération qui **rayonne**

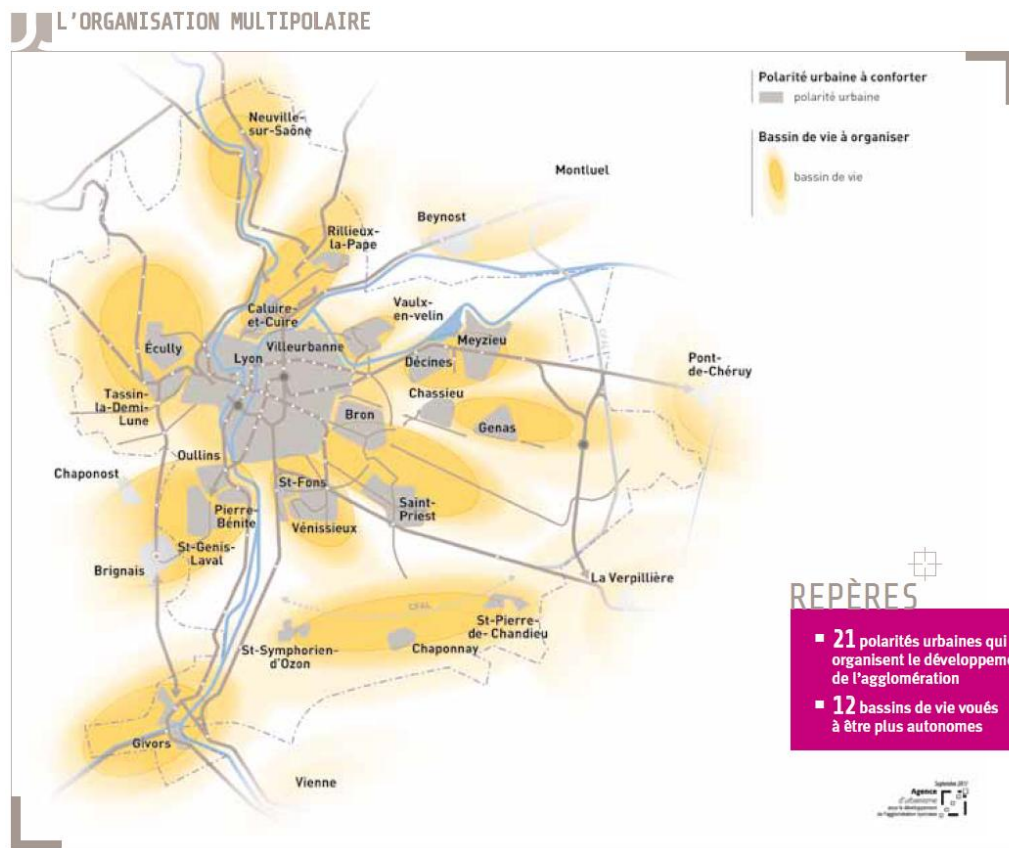


👉 Un modèle d'aménagement fondé sur une organisation
MULTIPOLAIRE qui vise à organiser le développement autour :

👉 de 12 bassins de vie

👉 d'une vingtaine de polarités

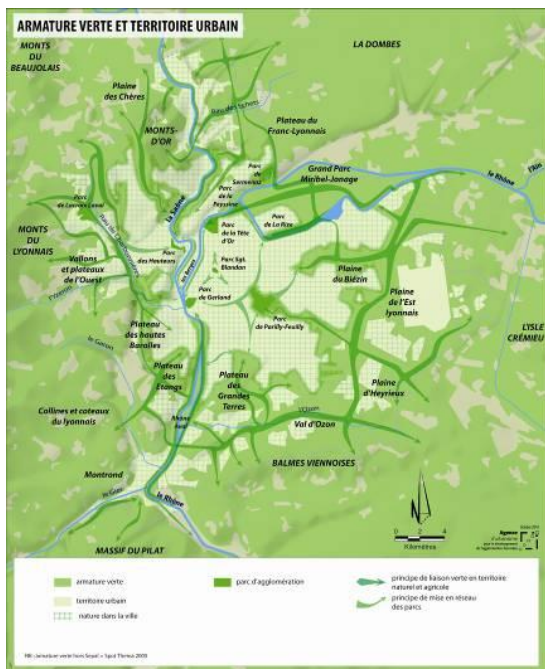
👉 ...et limiter ainsi les déplacements



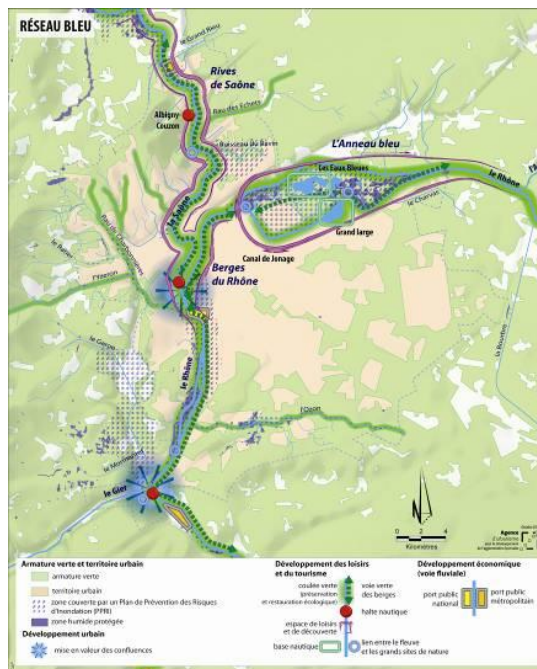


Le projet d'agglomération porté par le SCoT à l'horizon 2030

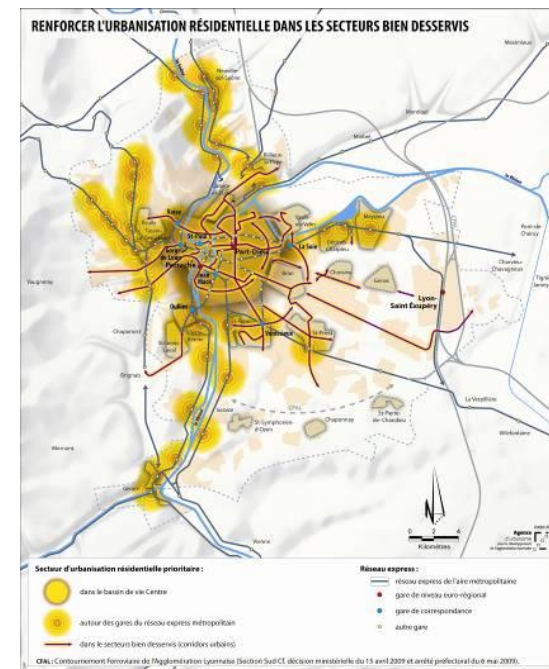
Ce modèle MULTIPOLAIRE se structure autour de 3 réseaux :



Le réseau vert des espaces naturels et agricoles (50 %).
Infrastructure à part entière



Le réseau bleu des fleuves, rôle essentiel dans la structuration globale de l'agglomération



Le réseau des transports collectifs qui dessine la nouvelle ossature du développement de l'agglomération



L'intégration du projet « Anneau des Sciences » dans le SCoT

☞ Dans la continuité du SDAL, le SCoT inscrit le projet d' « Anneau des Sciences » comme une **composante intrinsèque du projet d'agglomération**

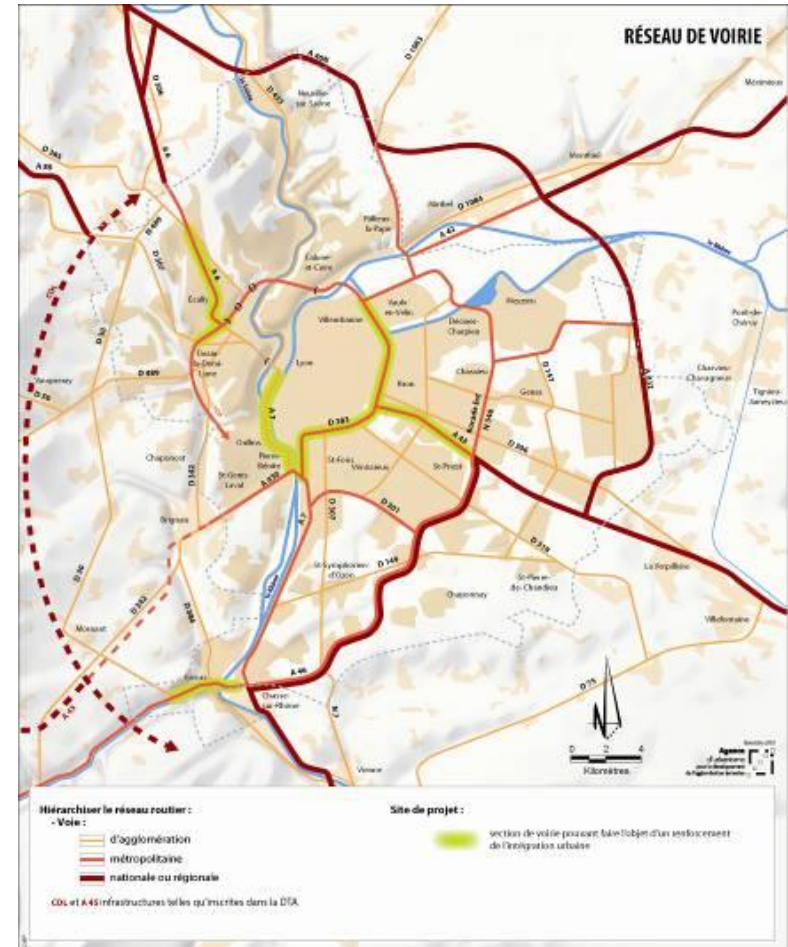
Définition « voirie métropolitaine » :

« Réseau permettant l'évitement des tissus urbanisés pour les déplacements à l'échelle métropolitaine et de l'agglomération. L'objectif recherché est tout à la fois celui d'une fiabilité des temps de parcours et d'un traitement urbain permettant une meilleure intégration de ces infrastructures à la vie de l'agglomération. »

Préconisations « voirie métropolitaine » :

Sur le réseau métropolitain, envisager autant que possible la séparation des circulations individuelles et des autres modes de transports.

A cette fin, des voies peuvent être réservées de façon temporaire ou pérenne aux modes alternatifs à la voiture individuelle (bus, cars, covoiturage)





☞ **Le projet d' « Anneau des Sciences » est cohérent avec les orientations d'aménagement figurant dans le SCoT :**

- Cohérent avec le principe de **multipolarité**,
- Cohérent avec le principe d'**intermodalité**,
- Cohérent avec le principe de **préservation de la trame verte**,
- Cohérent avec le principe de **mise en valeur de la trame bleue**,
- Cohérent avec les **objectifs environnementaux du SCoT**